



AVIS AUX NAVIGATEURS

PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



Avis N° 19/2020 - Objet : annulation des tirs pyrotechniques

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

Le stage « Macif centre de voile » (avis n°14/2020) prévu du samedi 4 avril au dimanche 5 avril 2020 est annulé,
Le stage « Macif centre de voile » (avis n°16/2020) prévu du samedi 11 avril au lundi 13 avril 2020 est annulé,

Les tirs de l'armement pyrotechnique prévus les samedi 4 avril 2020 à partir de 11h00 et le dimanche 12 avril 2020 à partir de 13h45 n'auront donc pas lieu.

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :

- Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 2 avril 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,